

N°2023/291

Nouméa, le 15 septembre 2023

CAMPAGNE DE RÉGULATION DE REQUINS TIGRES ET BOULEDOGUES DU 18 AU 27 SEPTEMBRE 2023

La ville de Nouméa poursuit la campagne de régulation de requins tigres et bouledogues avec le concours de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR) aux abords des plages de Nouméa **du lundi 18 au mercredi 27 septembre**.

La ville de Nouméa rappelle que la baignade est interdite sur l'ensemble des plages, à l'exception de la zone protégée de la Baie des Citrons.

Quant aux activités nautiques, elles seront donc à nouveau interdites **du 18 au 27 septembre** sur l'ensemble des plans d'eau du littoral de Nouméa, ainsi qu'à l'Ilot Maître et à l'Île aux Canards.

À l'issue de cette nouvelle campagne de régulation, les activités nautiques pourront reprendre mais toujours aux risques et périls des usagers.